

LE BOEING 787-8, F-OLRC, IMMOBILISE POUR UNE DUREE ESTIMEE A CE STADE A 7 JOURS EN RAISON D'UN DOMMAGE AVION

Le Boeing 787-8, immatriculé F-OLRC, de la compagnie Air Austral est immobilisé pour une durée minimale de 7 jours en raison d'un dommage avion. Pour pallier à son immobilisation, la compagnie Air Austral a procédé à l'affrètement de la compagnie Wamos Air. Cette dernière opérera pour le compte d'Air Austral les liaisons Paris-Mayotte.

Le dommage constaté au niveau de l'empennage arrière de l'avion concerne une partie sensible de la structure primaire de l'appareil. Boeing, qui assiste la compagnie dans le traitement de cet incident regrettable, exige ainsi qu'une étude approfondie pour réparation définitive soit enclenchée avant toute autorisation de remise en ligne. A cette fin, un délai de 7 jours minimum a été à ce stade estimé.

Air Austral avait procédé en urgence à l'affrètement de l'A330 de la compagnie WAMOS avec une première rotation engagée ce dimanche 8 mars 2020. Elle a confirmé ce jour l'affrètement d'un deuxième appareil de la compagnie WAMOS pour le maintien de la suite du programme pour lequel le F-OLRC était prévu d'être engagé.

Les vols suivants seront ainsi opérés par la compagnie espagnole :

- Le vol UU976 Paris-Mayotte du lundi 09 mars 2020, départ prévu à 20h25 heure locale
- Le vol UU977 Mayotte-Paris du jeudi 12 mars 2020, départ prévu à 20h30 heure locale

Des modifications horaires sont à prévoir sur les vols Mayotte-Réunion-Mayotte, en raison d'un changement de type avion (Boeing 737-800 au lieu du Boeing 787-8).

Les passagers concernés par ces modifications seront contactés individuellement par les équipes d'Air Austral (via SMS et/ou email).

RECOMMANDATION :

Air Austral recommande au passagers de vérifier les informations sur les vols opérés disponibles en temps réel sur <http://www.air-austral.com/preparer-mon-vol/suivi-des-vols/modification-de-vols.html> ou directement dans la rubrique « Ma Réservation ».